

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	MARCADET	Numéro	7510058799
Adresse du site	173, rue Marcadet	Hauteur	R+9 (27.40m/sol)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G avec partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; présence de Free (30/210°) et Orange (10/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	09/09/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	11/09/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/11/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 30°, 160° et 300°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+9 (300°)
Estimation	3G/4G/5G (2100): 30° <3V/m - 160° <3V/m - 300° <4V/m 5G (3500): 30° <3V/m - 160° <3V/m - 300° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 30.20m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 30.82m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

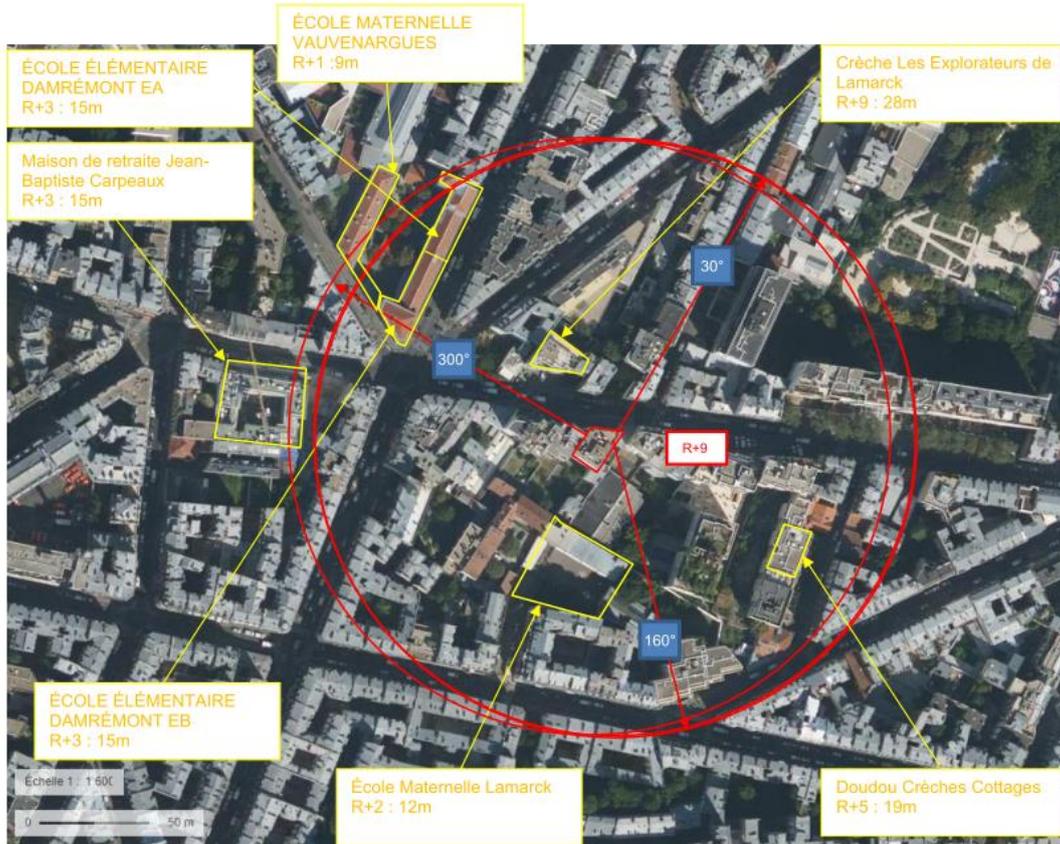
Description des antennes et intégration paysagère	3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 intégrées dans 3 fausses cheminées.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche- Les Explorateurs de Lamarck	194 Rue Marcadet 75018 PARIS	28m	Non	32m	0,5501 V/m
ÉCOLE MATERNELLE - École Maternelle Lamarck	4 square Lamarck 75018 PARIS	12m	Non	40m	0,7291 V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DAMRÉMONT EB	65 Rue Damrémont, 75018 Paris	15m	Oui	103m	2,0832 V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DAMRÉMONT EA	67 Rue Damrémont, 75018 Paris	15m	Non	114m	0,0756 V/m
Maison de retraite Jean-Baptiste Carpeaux	199 Rue Marcadet-75018 Paris	15m	Non	128m	0,7291 V/m
ÉCOLE MATERNELLE VAUVENARGUES	2 RUE VAUVENARGUES 75018 Paris	9m	Oui	114m	2,0832 V/m
Doudou Crèches Cottages	7/9 rue des cottages-75018 Paris	19m	Non	88m	0,0756 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

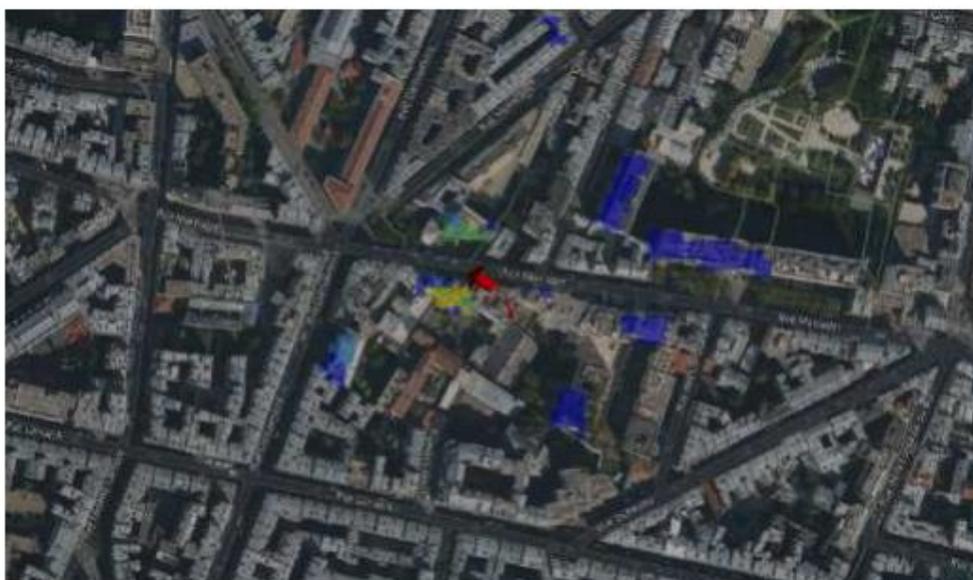
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 30°</i>	<i>Azimut 160°</i>	<i>Azimut 300°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>27.5 m</i>	<i>23.5 m</i>	<i>26.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. **Azimut 300°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 30°	Azimet 160°	Azimet 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	27.5 m	23.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. **Azimet 300°: antennes à faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts**30° :****160° :****300° :**